

Bulletin d'adhésion réseau CME

LE RESEAU C.M.E. EN BREF

Le Réseau C.M.E. (Comment Mieux Entreprendre) est né en Janvier 2010 à Angers; ville de l'Ouest de la France. Son but principal est d'offrir un lieu d'échanges et de rencontres aux petites structures de la région Grand Ouest, gérées par des entrepreneurs individuels souvent isolés et pourtant très mobiles.

Le Réseau met des outils concrets à la disposition de ses membres (TPE, micro/auto entrepreneurs, freelance, artisans, professions libérales) pour le développement de leur entreprise : des contacts, de la formation et des partenariats d'affaires tous secteurs.

Notre mission :

Offrir à chacun des occasions de partager ses expériences professionnelles en développant l'esprit de collaboration en affaires

Le tout, basé sur nos trois valeurs de base :

INTÉGRITÉ - ENTRAIDE – RESPECT

Joignez-vous au réseau C.M.E. et mettez la force du réseau au service de votre entreprise !

Les avantages de l'adhésion

- Possibilité d'assister ou de proposer des conférences avant les déjeuners CME afin d'augmenter votre visibilité.
- Les déjeuners CME au tarif unique de 15 euros (au lieu de 25 euros) – Un lieu convivial d'échanges de cartes de visite et d'expertises sur les grandes villes des Pays de la Loire (Angers, Nantes, Tours, Rennes, St Nazaire, Le Mans, Châteaubriant....)
- Participation (facultative) à un système de partage des compétences entre les membres CME (voir la vidéo explicative : <http://www.youtube.com/watch?v=g5sL0u7z2k8>)
 - o Dès votre inscription : Obtention de 3 Jok'heures (cartes de jeu).
 - o Qui vous permettent de bénéficier de 3 heures gratuites de conseils
 - o Dans un ou plusieurs domaines de spécialisation
 - o Après d'un ou plusieurs membres adhérents du réseau CME
 - o De votre côté vous acceptez d'offrir 3 heures de votre temps dans l'année pour faire connaître votre expertise aux membres CME
 - o Inscription dans l'annuaire Jok'heure sur le site du réseau afin de présenter votre expertise

Bulletin d'adhésion réseau CME

**A retourner à Corinne Girard, trésorière CME
42, rue Jean Predali - 49100 Angers**

M. Mme Mlle (*): _____

ENTREPRISE : _____

Activité : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ **E-mail :** _____

Site internet : _____

Description pour le Jok'Heures : "*En échange d'une carte Jok'Heures je vous propose
une heure pour...*" _____

"

**Déclare adhérer au réseau-CME, pour l'année calendaire 2012 (du
01/01/2012 au 31/12/2012)**

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts de l'association (http://reseau-cme.fr/images/stories/pdf/statuts_cme.pdf). Je m'engage à en respecter les dispositions sans restriction.

Je souhaite participer au Jok'Heures et bénéficier de l'expertise des professionnels de mon réseau CME et en contrepartie je m'engage à proposer 3 Jok'Heures de mon temps.

J'autorise l'association à utiliser, diffuser et reproduire à titre gratuit et non exclusif toute image (photographie, film) me représentant et à l'exploiter sur ses supports (site internet, brochure, newsletter...) dans le cadre d'actions de promotion ou d'information.

Veillez trouver ci-joint le règlement de la cotisation annuelle pour un montant de 50 euros.

**Fait à
Le**

Pour l'entreprise (& cachet)

(*) Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association.